

# JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

Organe de publicité et d'informations, paraissant à Sion les mardi, jeudi et samedi

Administration et Expédition: Imprimerie GESSLER, SION

Compte de chèques N° 584. Les annonces et réclames sont reçues par l'administration du Journal

Sur demande le „BULLETIN OFFICIEL“ est joint comme supplément aux prix de fr. 0.75 par semestre pour la Suisse et fr. 2.70 par an pour l'Etranger

Téléphone N° 46

L'abonnement part de n'importe quelle date et continue jusqu'à révocation formelle et signée. Les abonnements pour l'Etranger sont payables d'avance

ANNONCES:

Canton Suisse étranger  
La ligne ou son espace . 0.10 0.20 0.30  
Réclame . . . . . 0.40

Pour renseignements et devis s'adresser à „L'administration du Journal“ Sion

ABONNEMENTS:

L'abonnement est payable par six mois.  
année 6 mois 3 mois  
Valais et Suisse . . . . . 6.50 3.25 2.—  
Etranger (envoi des 3 numéros de la semaine) . . . . . 12.— 6.50 4.—  
Envoi par numéro . . . . . 15.— 7.80 4.40

## On demande

pour le 1<sup>er</sup> juin une fille de cuisine une fille de chambre sérieuses et honnêtes sachant bien le service des chambres et de table.  
Gages 30 à 35 fr. et pour la fille de cuisine 20 fr.  
Bonne occasion d'apprendre la cuisine.  
S'adresser à PENSION ROCHE MONT, CHAILLY s. Lausanne.

## On demande

Cuisinière  
propre et active gage 35 frs par mois. S'adresser au bureau du Journal.

## Beau lard

J'aurais à vendre encore quelques 100 kg. de beau lard de l'hiver.  
Offres à Charles Walther, charcutier, — Mittelsrasse 12, Berne.

## Rhubarbe

Suis acheteur toutes quantités.  
Maurice GAY, Sion.

## Champignons

Pendant toute la saison je suis acheteur de chanterelles. Les personnes qui seraient disposées d'en récolter sont priées d'écrire à Louis MAYOR, 18 r. de Lyon, Genève.

## A VENDRE

une voiture neuve à 4 places, faute d'emploi.  
S'adresser à G. Lehner, Sierre

## Demandé

jeune homme de 16 à 18 ans, sachant traire, pour travailler à la campagne et à la vigne.  
Bons gages. Vie de famille.  
S'adresser chez Ct JOTTERAND St-LIVRES sur Aubonne, Vaud.

## HUILE DE TABLE

extra-supérieure, des Etablissements Constantin frères, Aix-en-Provence, garantie de tout premier choix, extra-douce, des plus agréables et des plus digestives, incomparable pour salade, friture, mayonnaise, etc., par estagion de 8 l. 1/2, à 33 fr., franco domicile, contre remboursement. Il peut être livré jusqu'à 3 bidons par ménage.  
Délai de livraison: 1 mois.  
Adresser les commandes tout de suite à LOUIS MAYOR, case poste, Servette, GENEVE.  
Avis. — Les commandes faites jusqu'à ce jour arriveront sous peu.

## JAMBONS

J'offre beaux jambons suisses qualité extra, fumés, de 4.8 kg. à fr. 5.70 le kilo.  
Louis Mayor, case postale, Servette, Genève.

## 4-5 francs par jour

en devenant dépositaire de mon magnifique remède contre tous les vers, escargots, cafards et larves nuisibles aux jardins et campagnes.  
Capital nécessaire: 25 à 50 fr. pour lesquels je fournis la marchandise. Demandez immédiatement échantillon, conditions et prospectus gratuits.  
Edouard MARTIN, fabr. de prod. chim. ZURICH, Kaspar Escherhaus.

## Oeufs frais

pour la coque, et de campagne  
PARC AVICOLE, SION

## La Fabrique de Conserves à Saxon

cherche de bonnes ouvrières et leur fournit logement et conditions avantageuses. Entrée de suite.

# MUNITIONS

Nouveaux contrats importants de longue durée pour plusieurs millions de pièces en laiton et acier sont à passer.  
S'adresser à HUGUENIN et Cie, 21 Avenue de Morges à LAUSANNE, en indiquant le matériel disponible et l'importance de l'atelier.

Fabrique: Téléphone 35 Magasins: Téléphone 105

## FABRIQUE DE MEUBLES REICHENBACH FRES

S. A., SION

Amenagements complets en tous genres pour Hôtels, Pensions et Particuliers

Grands Magasins Avenue de la Gare - Exposition permanente  
Devis sur demande - Vente par acomptes

## Bons manœuvres

sont demandés pour travail aux fours électriques; entrée immédiate.  
Gain journalier au début, environ fr. 6.50 et plus; durée du travail 8 heures par jour ou nuit.  
Avec l'autorisation du gouvernement, de jeunes ouvriers robustes peuvent être employés à ce service s'ils sont âgés d'au moins 16 ans, à des conditions très avantageuses.  
Société Anonyme pour l'industrie de l'Aluminium, SUCCURSALE de CHIPPIS (gare Sierre)

## Boucherie A. Pellet

Terrassière 41 Genève  
J'expédie par colis postaux:  
Viande à bouillir 1<sup>er</sup> choix depuis 1.40 la livre  
Expédition contre remboursement par retour du courrier.  
Prix modérés pour Hôtels et Pensions

## JAMBONS

fumés, pour cuire, très bonne qualité, au prix de fr. 5.50 le kg.  
TH. FUCHS, Thalwil (Zurich)  
Envoi seulement par pièce de 4-8 kilos, et cela jusqu'à épuisement.

## LA SUISSE

SOCIÉTÉ D'ASSURANCES SUR LA VIE ET CONTRE LES ACCIDENTS

LAUSANNE Fondée en 1858

Renseignements sans frais par ALBERT ROULET Agent général Sion

Assurances sur la Vie avec ou sans participation aux bénéfices  
Assurances combinées vie et accidents  
Assurances individuelles contre les accidents  
Assurances de responsabilité civile vis-à-vis de tiers personnes

Rentes viagères

## Tirage déjà le 7 et le 9 juin

Une importante chance de gain est offerte par la Grande Loterie d'Argent garantie par l'Etat de HAMBOURG car nouvellement elle a été munie de gains beaucoup plus nombreux et bien plus gros, que jusqu'ici.  
consistant en 100000 Billets, dont 40020 Lots  
8 primes et 10000 Billets gratuits partagés en 7 classes.  
La somme totale des prix s'élève à Treize Millions 731000 Mares  
Le plus gros lot au cas le plus heureux sera de

1 000 000  
Un million Marcs spécialement

1 à 500000	500000
1 à 300000	300000
1 à 200000	200000
1 à 100000	100000
1 à 90000	90000
2 à 80000	160000
2 à 70000	140000
2 à 60000	120000
2 à 50000	100000
2 à 40000	80000
2 à 30000	60000
7 à 20000	140000
3 à 15000	45000
16 à 10000	160000
56 à 5000	280000
128 à 3000	384000
212 à 2000	424000
525 à 1000	525000
639 à 500	319000
28439 à 250	7109750

15986 à 7500, 6000, 4000250  
400, 300, 220, 200, 175, 150, etc

Un plan officiel, où l'on peut voir la manière dont les gains sont distribués dans les différentes classes, comme aussi les mises relatives, sera joint gratis à tout ordre et après chaque tirage, des listes officielles seront envoyées à nos clients sans qu'ils aient besoin de les demander.  
Le paiement des prix est effectué promptement et sous la garantie de l'Etat.

Pour le prochain premier tirage des gains de cette grande Loterie d'Argent, le prix pour un entier billet orig. Fr. 9.— demi " " " 4.50 quart " " " 2.25 contre mandat de poste ou de remboursement.  
Vu l'énorme chance de gain les billets seront certainement vite épuisés et c'est pourquoi nous prions de nous faire parvenir les commandes le plus tôt possible.  
Kaufmann & Simon  
Maison de banque et change à Hambourg.

Les collectionneurs de Timbres-poste sont priés d'envoyer leur adresse au Comptoir philatélique de Renens-gare qui leur fera des envois à des prix inconnus à ce jour. Grand choix de timbres de guerre. Gros, mi-gros. Compte de chèques II 1131

L'école de commerce Rochat-Burdin  
23, Rue des Allemands, Genève prépare rapidement et aux meilleures conditions pour les emplois de Steno-Dactylographes, Caissiers, Comptables, Correspondants  
Nouveaux cours en mai. Durée 3 mois.  
Demandez le prospectus gratuit

Poudre noire  
Le dentifrice classique désodorisant, astringent, blanchissant les dents, évitant maladies des dents et gencives. Préparée par Dr. G. PREISWERCK YVERDON, se vend dans toutes les pharmacies à 1 fr. la boîte.

A louer  
une gentille chambre meublée, S'adresser au bureau du Journal qui indiquera.

## Belle graisse à fondre à fr. 4.20 le kg.

Beau Bouilli	à fr. 1.40, 1.60 et 1.90 la livre
Bœuf de bœuf	1.80, 2.— et 2.10 »
Bœuf salé extra	1.40, 1.60 et 1.90 »
Porc salé	1.70, 2.— et 2.30 »
Ragoût de bœuf ou de veau	1.40 et 1.70 »
Belles tétines fraîches et salées	1.20 »

— o CHARCUTERIE o —  
Saucissons vaudois très secs à fr. 3.— la livre  
Saucisses au foie et aux choux » 2.50 »  
Beaux jambons b. fumés de 5 à 10 kg. 2.80 »  
Lard de jambon bien fumés 2.80 »  
Cervelas 0 fr. 30 la pièce ou 3 fr. 50 la douzaine

— o COMESTIBLES o —  
Poulets depuis 2 fr. la pièce ou fr. 4.50 le kilog.  
Canards, à fr. 3.50 le kg. — Oies, à fr. 3.50 »  
Dindes à fr. 4 le kg. — Dindonneau à fr. 4 »

Occasion très bon marché  
Ragoût ou sauté de lapin à fr. 3.60 le kg.  
12 boîtes de sardines à l'huile à fr. 10 la douz.  
Vu la hausse de tout, ce dernier article est particulièrement recommandé pour faire des réserves.

## MAISON HENRI HUSER

GARE DU FLON LAUSANNE TELEPHONE 31.20  
Expéditions par retour du courrier, contre remboursement. Pour éviter toute confusion, prière de bien indiquer le prix de la marchandise désirée.  
Les commandes de graisse seules ne seront effectuées qu'après les commandes accompagnées d'un autre article.

## J'OFFRE

sans engagement, pour consommation personnelle en Suisse, aussi longtemps que le gouvernement en permettra l'expédition:

Huile comestible	fr. 5.— le litre
Huile d'olive	» 5.50
Prima graisse à cuisiner marque A. Z.	» 5.50 le kilo
Pâtes tessinoises	» 1.10
Pâtes tessinoises supérieures	» 1.16
Lard de poitrine salé « Armours »	» 3.80
Lard de poitrine fumé « Armours »	» 4.20
Coques molles	» 3.50
Noix	» 1.70
Savon mou blanc	» 0.70
Prima flocon d'avoine	» 1.80

## A. F. ZULLIG, LUGANO-PARADISO

TOUS LES INSTRUMENTS DE MUSIQUE ET NOTÉS

ASPEIDEL  
Compagnie des instruments de musique  
16 Boulevard Georges Favon  
GENEVE

16 Boulevard Georges Favon

APPAREILLAGE POUR EAU ET GAZ  
Installations sanitaires  
Zinguerie - Plomberie  
Ferblanterie - Couverture  
Entretien de toitures

La Tour de Peilz, Vevey, LOUIS MONTET La Tour de Peilz, Vevey  
LES SAPINS: Avenue de Traménaz Téléphone 403



Garanti contre les ouragans et la grêle  
Excellente ardoise pour couvertures et revêtements de façades  
Durée illimitée - Garantie 10 ans  
Revêtements intérieurs de plafonds et parois.  
Pour offres et renseignements s'adresser M. A. Rösset, voyageur-représentant, Lausanne.

PLUS de chute de cheveux  
Plus de pellicules, plus de démangeaisons  
Toutes les affections du cuir chevelu radicalement guéries par la célèbre lotion aux plantes  
„Le Bolide“  
Fr. 2.50.  
Laboratoire Renéris, Lausanne  
Dépôt: M. Favre, Martigny.

Meubles d'occasion  
Achat et vente  
A. et P. GRANDJEAN  
Angle Place Chauderon, Avenue, Bellelieu, Lausanne.

Retards  
des règles sont vite corrigés par les remèdes du Dr. Williams de Londres. Envoi discret par le représentant DARA-EXPORT, GENEVE  
Rue du Rhône 68, 03

SAGE-FEMME  
Mme MONTESSUIT  
24, rue du Cendrier, Genève  
à proximité de la gde poste.  
Reçoit tous les jours de 1 à 4 heures. Médecin à disposition.

SAGE-FEMME  
Mme Zeender-Hochstrasser  
Place de la Métropole à côté de l'Hôtel Métropole  
Pensionnaires. Consultations 1-3 h.  
Man spricht deutsch, Téléphone.

Règles  
Méthode infaillible contre retards, discrétion.  
Ecrire à H. Nablan, Pharmacien, Petit-Lancy, Genève.

165 fr.  
Bicyclette Touriste moderne et solide, 12 mois gar. avec pneus, Michelin ou Gaudin garde-boue, freins, sacoche et outils fr. 165.—  
Avec roue libre et 2 freins 150.—  
Bicyclette de Dame fr. 195.— militaire 220.—  
Enveloppes Gaudin-Michelin fr. 11 et 12.—  
Chambre à air fr. 6.— et 7.—  
Lanterne dep. fr. 5.50  
CATALOGUE GRATIS  
Louis ISCHY, Fabricant Payerne  
Atelier de réparations avec force électrique

Fabrique de Phonographes  
Eug. JUNOD, fils, successeur,  
22, Av. d'Echallens  
LOUSANNE  
Réparations, vente, achat, échange de tous genres de machines, disques et cylindres.

# Grand Conseil

Séance de mardi 22 mai

Présidence de M. J. Zen-Ruffinen

## Une plainte de M. Armand de Riedmatten

A l'ouverture de la séance, le bureau donne lecture d'une plainte de M. le Dr. Armand de Riedmatten contre MM. Isaac Marclay, président du tribunal cantonal, G. Lorétan, vice-président du tribunal cantonal et Raymond Evéquez avocat, concernant un jugement rendu par le dit tribunal. Cet objet est renvoyé à une commission.

Le reste de la séance est occupé par les nominations constitutionnelles.

### Election des Conseillers d'Etat

Le scrutin est ouvert pour l'élection des Conseillers d'Etat. Tous les membres sortant de charge sont confirmés dans leurs fonctions: MM. Burgener, par 60 suffrages sur 79, Kuntschen par 68 suffrages sur 86, Seiler par 84 suffrages sur 90, Troillet par 82 suffrages sur 92 et Delacoste par 70 suffrages sur 91.

M. Kuntschen est élu président du Conseil d'Etat par 87 voix sur 89 et M. Seiler, vice-président par 78 voix sur 89.

### Election des juges cantonaux

Tous les juges cantonaux sortant de charge sont également confirmés: MM. Isaac Marclay par 71 voix sur 83; Graven par 72 voix sur 79; G. Lorétan par 74 voix sur 80; Jean-Charles de Courten par 68 voix sur 78; C. Défayes par 70 voix sur 82.

M. Marclay est confirmé comme président du tribunal cantonal par 55 voix sur 78 et M. G. Lorétan, comme vice-président, par 62 voix sur 72.

Les juges suppléants sont élus au scrutin de liste: MM. Roth Joseph par 69 voix, Anzévi 56 et Louis Troillet 62 voix, sur 78.

M. Louis Troillet remplace M. Henri de Werra démissionnaire.

M. E. Dallèves est confirmé dans ses fonctions de rapporteur par 51 voix sur 64 et M. le Dr. Clausen, rapporteur-substitut par 58 voix sur 64.

### Election des Conseillers aux Etats

M. Joseph Ribordy est réélu Conseiller aux Etats par 69 suffrages sur 72.

Il remercie le Grand Conseil de l'honneur qu'il lui fait en l'appelant encore une fois à cette haute fonction et déclare qu'il fera son possible pour défendre les intérêts du pays.

M. Jules Zen-Ruffinen, président du Grand Conseil, est élu Conseiller aux Etats, en remplacement de M. Henri Roten décédé, par 70 suffrages sur 78.

Il dit qu'il est profondément ému du témoignage de confiance que le Grand Conseil vient de lui accorder, que, vu son grand âge, il a longtemps hésité à accepter cette charge. Il déclare qu'il fera son possible pour défendre, à Berne, les intérêts du canton, en s'inspirant des principes fédéralistes qui sont de tradition dans le peuple valaisan; ils combattaient tout monopole fédéral à moins qu'il ne soit reconnu tout à fait nécessaire. Applaudissements.

### Banque cantonale

La nomination du président du Conseil d'administration de la banque cantonale et d'un censeur est renvoyée à la séance de vendredi.

### Interpellations

Un groupe de députés du Bas-Valais demande à interpellier le Conseil d'Etat sur les mesures à prendre pour obtenir des C. F. F. une amélioration des horaires de la ligne Monthey-Bouveret.

Cette interpellation sera discutée dans une prochaine séance.

Séance de mercredi 23 mai

Présidence de M. J. Zen-Ruffinen, pr.

### La gestion de la Caisse

**hypothécaire n'est pas approuvée**  
Le premier objet à l'ordre du jour est le rapport de la Caisse hypothécaire pour l'exercice de 1916.

MM. Maurice Trottet et Francis Burgener rapportent.

Le rapport de M. Trottet, très complet, passe en revue avec clarté, les diverses opérations de l'établissement et les irrégularités constatées. Il fait observer en premier lieu que le compte démontre que le peuple valaisan a plus d'argent en 1916 qu'en 1915. L'augmentation des sommes portées à la banque est de fr. 968.000.

Le cout total de l'Hôtel de la banque s'est élevé à fr. 311.184. Cette somme n'est pas exagérée si l'on considère le goût, le soin et le luxe avec lequel a été faite la construction. Le dépassement du devis est (du surtout) à l'établissement d'une chambre forte et de coffres-forts offrant toute sécurité.

La liquidation de l'affaire Cergneux effectuée, le compte arrêté au 31 décembre est de fr. 95.492,35; mais il dépassera certainement les fr. 100.000 avec les frais de procès en cours. Le tribunal a reconnu que Cergneux a détourné environ fr. 58.000.

Agence de la Banque nationale. — Le livre tenu par Francis Roten est en règle; Roten se sentant surveillé dans ce domaine ne s'est pas risqué à des opérations incorrectes.

Pertes sur billets de change. L'épuration des portefeuilles d'agences à laquelle on n'avait pas procédé depuis 20 ans a fait constater les pertes suivantes qui n'ont rien d'exagéré étant donné ce long laps de temps: Monthey, 3930; Sierre 4239; Martigny, 4794; Sion, 8130. Il y aurait lieu d'exiger dorénavant une épuration annuelle.

Profits et pertes. — Le rapport du Conseil

d'Administration mentionne que le bénéfice pour l'exercice 1916 est de fr. 255.034. La commission constate que ce bénéfice est malheureusement inexistant. Les pertes résultant des agissements de F. Roten ne peuvent encore être fixées; lorsqu'elles le seront le bénéfice se sera évanoui.

Le Conseil d'Administration demande au Grand Conseil d'approuver la gestion et de lui en donner décharge; les censeurs par contre estiment que le rapport n'a qu'un caractère provisoire. La commission se range à cet avis et étant donnée l'incertitude actuelle, elle estime que le Grand Conseil ne peut approuver la gestion ni en donner décharge aux organes de l'établissement.

Cas Francis Roten. — Les censeurs Henri Boley et Auguste Moret, en vérifiant les livres ont découvert des irrégularités dans les écritures et ont déposé, le 7 avril, un rapport sur ces faits. Ils ont trouvé d'abord 195 effets au montant de fr. 161.970 qui avaient été portés sur les livres sans indication de dates, avec la mention « opérations diverses ». Ces effets étaient assimilés à des traites payées alors qu'elles ne l'étaient pas. Des recherches firent découvrir que ces traites avaient été tirées depuis 1907 et s'échelonnaient ainsi jusqu'en 1916; elles se rapportaient à Blaser et Bartholin, Fabrique de meubles à Vétroz. Sur une interpellation des censeurs, Roten avoua être leur co-associé. Roten est donc débiteur de ces 195 effets dont le montant, avec les intérêts, s'élève à fr. 163.230. Roten avait soustrait ses opérations; son attitude a été pitoyable devant les censeurs; il ne voulut d'abord pas montrer les livres. D'autres effets avaient été délivrés par Roten, notamment un billet de fr. 28.000, en faveur de la Maison Populaire, à Sion; pour cet effet il a trouvé une caution solvable; il a en outre trouvé deux autres cautions de fr. 30.000 chacune; une de ces cautions sera réalisée; l'autre est un peu douteuse. Roten a fourni encore une assurance sur la vie de fr. 4000.

Le Conseil d'Administration avait donné un délai jusqu'au 20 avril à l'employé coupable pour rembourser le découvert. Le 14 avril Roten fit vendre pour frs 186.000 de vins d'Italie. La banque fit savoir qu'elle réservait ses droits sur cette vente. Le 30 avril, la banque porta contre Roten une plainte pénale par suite de la découverte de falsifications d'inventaires; Roten y avait fait figurer des billets inexistantes pour une valeur de fr. 55.000.

Roten est ainsi débiteur de la banque pour le montant total de fr. 276.052.

L'établissement est assuré en ce moment de récupérer de fr. 30 à 50.000.

La commission constate que Roten jouissait de la plus absolue confiance du directeur de la Caisse hypothécaire; il était autorisé à ouvrir la correspondance; il tenait la comptabilité des fonds publics; il se prêtait à lui-même des sommes très fortes sans garantie. Les traites échappées au contrôle de la direction sont un abus de confiance caractérisé. La commission estime que le traitement des employés de la banque devrait être augmenté, ce qui permettra d'exiger d'eux un meilleur travail.

Comme nous l'avons dit, une pratique contraire au règlement consistait dans les emprunts que les employés de la Caisse faisaient à l'établissement sous cautions réciproques. La commission constate que tous ces emprunts ont été intégralement remboursés et qu'il n'en résulte donc aucune perte. Elle constate que la nouvelle direction a apporté d'heureuses transformations dans la répartition du travail et a pris des mesures rassurantes pour l'avenir. Les pertes sèches pour la banque résultant des irrégularités de Roten sont évaluées à fr. 180.000. Elles ne peuvent entamer le crédit de l'établissement. Le peuple ne doit pas s'alarmer outre mesure; mais il est en droit de réclamer des mesures pour que de pareils abus ne se produisent plus.

Le rapport de la commission conclut:

« Pour toutes ces considérations nous vous prions de ne pas approuver le bilan et le compte de profits et pertes pour 1916 qui vous ont été présentés — de ne pas donner décharge aux organes de la Caisse hypothécaire mais de réserver les droits de celle-ci contre ces organes.

Au point de vue pénal, les tribunaux sont nantis; ils décideront des délits commis.

Au point de vue civil, le Conseil d'Etat et le Grand Conseil verront, en cette session ou une session postérieure quelles mesures ils voudront prendre pour établir les vraies responsabilités. »

M. Pellissier, président de la Commission, constate que le mal a été découvert à temps et que les mesures prises permettront peu à peu de recouvrer les bénéfices des années antérieures. « Qu'il nous soit permis, ajoute-t-il, de déplorer les abus de la presse vis-à-vis de l'établissement. Le crédit du canton n'a rien gagné à ces polémiques. »

M. Pellissier déclare que le parti conservateur tout entier veut la lumière. En ce faisant, nous avons la conviction d'être en rapport de sentiments avec tous nos électeurs.

M. Marc Morand lit une déclaration signée de tous les députés de la gauche demandant que toutes les mesures soient prises, que toutes les responsabilités soient recherchées par les voies de droit pour que les sanctions soient prises envers les organes de la Caisse hypothécaire.

M. Pellissier souligne encore une fois que le groupe conservateur demande également que toutes les responsabilités soient recherchées et les actions ouvertes contre les agents responsables.

M. A. Seiler demande l'insertion au protocole, de cette déclaration.

M. Défayes prend la défense de la presse critiquée par M. Pellissier.

M. le Dr H. Seiler, chef du départ. des Finances, déclare que le Conseil d'Etat est

d'accord avec le renvoi à la session de novembre de l'approbation de la gestion de la Caisse hypothécaire et avec la demande de recherche des responsabilités des organes de l'établissement.

M. Graven se rallie également aux conclusions de la commission.

M. Marc Morand relève une importante erreur dans l'établissement de la table des taux de prêts, au préjudice des emprunteurs, qui paient du 5,60% au lieu du 5.

M. Pellissier dit qu'il s'est informé auprès de la nouvelle direction qui lui a fait observer que les débiteurs ne subissaient pas de pertes de ce fait, car ce qui dépasse le taux est porté au crédit du débiteur comme amortissement.

M. Morand ne se déclare pas satisfait de cette déclaration.

M. Dr H. Seiler dit que le Conseil d'Etat prend acte de la remarque de M. Morand et donnera les instructions nécessaires au directeur de la banque.

La discussion est close. Les conclusions de la commission mentionnées ci-haut sont approuvées à l'unanimité.

Le Grand Conseil vote l'insertion au protocole des déclarations des groupe conservateur et radical.

Il adopte provisoirement le règlement de la banque, réservant l'adoption définitive à la session de novembre.

Le règlement ne subit qu'une modification concernant l'heure d'ouverture des bureaux. Le nouveau directeur ayant déjà exigé de son personnel sa présence de 8 à 12 h. et de 2 à 6 h., il y a lieu de consacrer cette décision dans le règlement.

### L'attentat de Chippis

Un groupe de députés demande à interpellier le Conseil d'Etat sur les trois points suivants:

Est-il exact qu'au moment de l'attentat de Chippis, l'autorité militaire fédérale ait décidé l'envoi de la troupe sur les lieux sans demander l'avis du Conseil d'Etat?

Est-il exact que le Conseil fédéral propose pour la surveillance des usines de Chippis la levée d'un bataillon valaisan de landsturm? Quelle est l'attitude du Conseil d'Etat en présence de ces faits et quelles mesures comptent-il prendre?

La discussion de l'interpellation est renvoyée à une prochaine séance.

### Messages

Avant de lever la séance, le bureau donne lecture de trois messages. Le premier concerne l'indigement de la Lizerne. Cet objet est renvoyé à une commission de 5 membres.

Le second message se rapporte au classement et à l'élargissement d'un tronçon de route reliant Molens-Randogne à la route du Rawil. Egalement renvoyé à une commission.

Un troisième message concerne plusieurs demandes de concessions de mines diverses. Le Conseil d'Etat demande au Grand Conseil le pouvoir d'accorder ces concessions lorsque les délais légaux seront échus.

## Chronique sédunoise

### Sulfatages

La commune de Sion dispose d'une certaine quantité de poudre cuprique «La Renommée» pour le sulfatage au prix de fr. 3 le paquet. Les personnes qui en désirent sont priées de passer au Bureau communal jusqu'au 26 mai, L'Administration.

### Représentation annuelle du Collège

Le Collège de Sion avait depuis la guerre, laissé tomber sa représentation annuelle. Cette restriction ne doit plus avoir sa raison d'être, puisque chaque dimanche, notre vieux théâtre ouvre ses portes à une foule de spectateurs en quête de récréation.

Samedi soir, 26 et dimanche après-midi 27, ce sera donc aux étudiants de monter sur les planches et de faire revivre avec «Helvetia» de Longhaye les jours tumultueux de la Diète de Stanz. Notre vieux théâtre retiendra donc encore une fois du cliquetis des épées et des cuirasses et il prendra son allure austère des grands jours pour entendre les paroles sacrées de notre saint national Nicolas de Flue. La pièce de Longhaye le place, en effet, au milieu des députés de la Diète et son rustique langage tout imprégné du plus noble des patriotisme saura communiquer aux spectateurs un attachement toujours plus profond à notre chère Suisse.

L'orchestre du collège sous la direction de M. Charles Haenni agrémentera les entrées et une foie vaudeville en un acte «Le crime de la Place Pigalle» terminera la représentation.

### Arrestation d'un faussaire

Nous apprenons que le brigadier de la Sûreté a découvert dans deux banques de la ville de Sion, deux effets à ordre munis de fausses signatures, ainsi qu'un sceau altéré, pour une somme de fr. 2500. Le coupable a été découvert et arrêté dans un débit de boisson de Gampel; c'est un jeune homme d'Ausserberg, d'une honorable famille, qui est en train de réfléchir à l'ombre. Une somme de fr. 950 a été retrouvée sur lui au moment de son arrestation.

## CHRONIQUE AGRICOLE

### Sulfatage de la vigne

La température favorable a permis à la vigne de se développer rapidement, aussi faut-il songer à appliquer le premier sulfatage, fin mai, commencement de juin. Pour les sulfatages suivants, se souvenir qu'il faut appliquer des traitements rapprochés dans la pé-

riode qui précède et qui suit immédiatement la floraison. Les premiers sulfatages peuvent être séparés les uns des autres par un intervalle de 12-15 jours. Veiller tout spécialement à recouvrer de cuivre les grappes très sensibles dans leur jeune âge aux attaques du mildiou.

Considérant les circonstances actuelles, nous rappelons les circulaires antérieures du départ. de l'agriculture recommandant une stricte économie dans l'emploi du sulfate de cuivre.

Des expériences récentes favorables à l'emploi des bouillies alcalines, c'est-à-dire de bouillies auxquelles on ajoute, après neutralisation, encore quelque peu de lait de chaux. Station viticole de Lausanne.

### Statistique des marchés au bétail

Foire de Martigny-Bourg, du 14 mai 1917	Nombre	Vendus	Prix
Animaux			
Chevaux	4	2	1000 1400
Poulains	1	1	1100
Taureaux rep.	8	8	500 1000
Vaches	100	80	600 1100
Génisses	60	50	400 800
Veaux	8	8	250 300
Porcs	50	45	80 200
Porcelets	100	80	25 40
Moutons	170	65	60 120
Chèvres	90	80	90 130

Fréquentation de la foire: année; police sanitaire: bonne.

Foire de Monthey, du 16 mai 1917	Nombre	Vendus	Prix
Animaux			
Chevaux	3	2	400 780
Poulains	1	1	700
Taureaux rep.	8	6	470 800
Boeufs	3	2	680 900
Vaches	58	43	700 1000
Génisses	34	27	850 1200
Veaux	3	3	120 150
Porcs	94	110	frs la paire
Moutons	8	8	60 70

Fréquentation de la foire: moyenne; police sanitaire: bonne.

Expédition de la gare de Monthey: Espèce chevaline, 1; bovine 55; porcine 6; ovine 5; caprine 4. Total 71.

## FAITS DIVERS

### A Chippis

Vendredi, un monsieur arrivait à Chippis dans une élégante automobile et se présentait à la Direction des usines de Chippis comme détective privé pour enquêter au sujet du dernier attentat. On le pria de s'adresser aux officiers de la troupe surveillant les usines. Les officiers auxquels l'inconnu ne présenta qu'une simple carte de visite comme légitimation, ne l'autorisèrent pas d'entrer dans les chantiers. Et ils firent bien: le détective n'était qu'un repris de justice qui fut pincé le même soir à Montreux pour n'avoir pas payé l'automobile louée pour se rendre à Chippis.

Le même individu, nommé Fassnacht, est poursuivi par le parquet de Martigny pour escroquerie commise dans cette ville.

Le poste militaire fourni par le bataillon 177 a été relevé par une section du bataillon valaisan 89.

Des tiraillements ont éclaté entre l'autorité militaire fédérale et cantonale à propos de l'envoi de la troupe à Chippis.

On a reproché, paraît-il, au préfet du district de ne pas avoir pris immédiatement l'initiative de démarches, à Sion, pour assurer la sécurité de l'usine et de s'être laissé devancer par la direction de l'entreprise qui s'est adressée directement à Berne. On a aussi fait remarquer que le service d'ordre de la gendarmerie était numériquement insuffisant et que des mesures sérieuses immédiates s'imposaient.

Il y a là, sans doute, quelque exagération. Le chef du Département militaire, qui s'est fait interpellé par un groupe de députés, dira tout ce qu'il a sur le cœur.

Nolens, en passant, qu'il n'y a eu aucune mobilisation spéciale de troupes; on a fait appel à des troupes déjà sur pied de la garnison de St-Maurice.

### Manipulation imprudente

Le caporal Zurverra, de la garde régionale de Brigue, chargée de la surveillance du tunnel, maniant une capsule de dynamite, en a provoqué l'explosion. Il a eu une main emportée et des blessures à la tête et au côté. Deux autres hommes ont été légèrement blessés.

### Important ressource économique

On nous écrit: Fin mars dernier, nous lisons, sous ce titre, dans tous les journaux du canton, une statistique détaillée de la Société d'Aluminium à Chippis, indiquant les salaires et gratifications payés aux ouvriers, redevance à l'Etat et aux communes pour concessions d'huile blanche, impôts, etc.

Les journaux de la Suisse et de l'étranger ont complété cette statistique ces dernières semaines par des comptes-rendus sur les bénéfices réalisés par la dite société en 1916. Nous en extrayons:

« que les bénéfices nets pour l'année 1916 atteignent le chiffre colossal de fr. 16.644.284 contre fr. 6.663.098 en 1914; le capital d'actions est inscrit dans le bilan avec francs 26.250.000; le chiffre des réserves cachées, qui d'après la «Nouvelle Gazette de Zurich» doivent être énormes, ne figurent pas dans le bilan; la valeur des usines et installations est portée pour fr. 23.970.021 dans les livres. »

En comparant ces bénéfices avec les sommes versées pour salaires aux ouvriers (fr. 2.795.968) gratifications aux ouvriers à Noël (fr. 7885) redevances pour huile blanche, impôts, etc., à l'Etat et aux communes (fr. 266.231.30) nous sommes de l'avis qu'il est plutôt question d'une importante ressource é-

conomique pour les actionnaires, administrateurs et directeurs, tant que la dite société ne sera pas obligée de payer à l'Etat et aux communes dans les mêmes proportions que chaque petit artisan, fonctionnaire et propriétaire du canton, et tant que les ouvriers ne seront pas rétribués suivant la dureté des temps.

### Oeuvre des rapatriés

Liste du Bouveret: Report de la liste No 42, fr. 31351.90. Mme Quennoz, café de la Poste, Sion, 20; M. L. Robert, Vevey, 5; Mmes Houriet et Mérillat, Villeneuve, 15; Société Electro-chimie, Vallorbe, 600; Mme Laura Ruchonnet, Rivaz, 8; Consulat des E.-U., Lausanne, 10; M. et Mme Aug. Mayor, Vevey, 100; Liste de la famille Clerc, Chaux-de-Fonds, 314.90; Anonyme, 5; Anonyme, 10; M. Duflon, syndic, Villeneuve, 100; Anonyme, 5; M. G. Bussien, Genève, 10; liste de M. Jules Peray, St-Gingolph, 87. Total fr. 32.641.80.

### Chemin de fer du Gonergrat

L'assemblée des actionnaires a décidé, conformément à la proposition du conseil d'administration, de porter à compte nouveau le passif du compte de profits et pertes de 1916, s'élevant à 207.800 fr.

### Au sujet d'une correspondance

Insuffisamment renseigné sur la qualité d'un correspondant occasionnel, — une fois n'est pas coutume — nous avons publié dans notre dernier numéro, sous le titre Banque cantonale, une lettre (signée E. Fontanaz) émanant d'une personne qui se donne, avec quelque prétention, comme socialiste militant et dirigeant de ce parti.

Nos lecteurs jugeront, avec nous, sans portée aucune, les réflexions et conclusions émises dans cette lettre.

### Les gaités du scrutin

On est badin à tout âge. Les potaches aiment faire des niches à leurs pions. Les députés aiment aussi rire parfois de plaisanteries du reste inoffensives, sur le dos d'un collègue ou d'une tierce personne.

Les scrutins donnent presque toujours l'occasion à quelque pince-sans-rire d'exercer sa malice et cela fait trouver moins longues les monotones opérations électorales.

C'est ainsi qu'à la séance de mardi du Grand Conseil, où les deux urnes aux armées des treize dixains n'ont pas fait moins de dix-neuf fois le tour de la salle, un député y déposait invariablement le nom de M. Armand de Riedmatten, probablement parce qu'on venait de lire le matin une plante saurique de ce docteur en droit contre l'autorité judiciaire du pays; il a obtenu la voix unique comme conseiller d'Etat, juge cantonal, rapporteur du tribunal, Conseiller aux Etats.

Un autre député faisait figurer non moins fidèlement sur ses bulletins l'honorable M. Défayo, de Monthey, en l'affublant alternativement d'un qualificatif différent: «Défayo député, Défayo avocat». La litane dura pendant tout le temps du scrutin.

Et nos bons pères de la patrie faisaient des bossées de rire...

## SUISSE

### Congés et dispenses

1. Nous rappelons une fois de plus que demandes de congé et de dispense doivent être adressées, par la voie du service, aux commandants de troupes et non pas à l'adjudant générale de l'armée.

Les commandants des unités d'armée et des corps de troupes indépendants prononcent en dernier ressort sur la suite à donner à ces demandes; leurs décisions ne comportent plus de recours à l'adjudant général.

E.-M. (Bureau presse)

### Grève terminée

Les huit cents ouvriers et manoeuvres employés aux munitions dans les usines Picardet, à Genève, qui étaient en grève depuis mercredi 16 mai, ont repris le travail lundi. Ils sont rentrés à l'usine sans conditions, mais les demandes d'augmentation des salaires seront examinées ultérieurement.

### Les Suisses de Rastatt

On annonce que les Suisses, au nombre d'environ deux cents, venant des pays envahis et qui étaient internés à Rastatt depuis le mois de février, quittent aujourd'hui leur camp de concentration et rentrent dans leurs pays.

### Les hôteliers

L'assemblée générale de la Société suisse des hôteliers, a chargé son comité d'établir incessamment un projet portant la création d'un office fiduciaire central pour toute l'industrie hôtelière suisse et de demander en même temps au Conseil fédéral la création d'une caisse d'amortissement des intérêts. Cet établissement serait joint à la Banque nationale.

L'assemblée a décidé, à l'unanimité de procéder à la révision des tarifs des hôtels dans le sens d'une augmentation des prix. Le bureau central a été chargé de publier sans retard un indicateur révisé des hôtels et conviendra des nouveaux prix. En outre, le comité est chargé de faire des démarches en vue d'une organisation plus efficace de la société et de soumettre à la prochaine assemblée générale un projet de révision des statuts.

### Torpillage d'un navire pour la Suisse

Lundi après-midi, on a reçu à Berne la nouvelle qu'un gros vapeur américain de 8000 tonnes, au service de la Suisse, a été



Remède reconnu le meilleur contre :  
**Cyprin** la coqueluche, l'asthme, les affections du larynx  
 et des bronches  
 le Flacon Fr. 3.50 TOUTES PHARMACIES

## La CRISE du GAZ

n'existe plus si vous employez le réchaud à pétrole d'acier brasé

### PRIMUS

sans mèche

sans fumée



Met en ébullition 1 litre d'eau en 3 minutes.

Consomme pour 5 centimes de pétrole par heure.

Grande économie de combustible. Solidité incomparable. Dans les autres localités de la Suisse romande, nous indiquerons les magasins de vente sur demande.

ZOBEL & Co ZURICH

## Maladies urinaires

Vessie

Reins

Vous qui souffrez de ces organes ou de maladies secrètes récentes ou anciennes, prostatites, douleurs et envies fréquentes d'uriner, pertes séminales, faiblesse sexuelle, hémorrhoides, etc., demandez en expliquant votre mal, au Directeur de l'Institut Médical Dara-Export, Genève, détails sur les remèdes inoffensifs du célèbre spécialiste de Londres.

## Ecole Guerre de Paris

Mme DUPASQUIER-BRON

SAGE-FEMME DIPLOMÉE

Reçoit des Pensionnaires en tout temps

CONSULTATION - DISCRETION

Genève - 2, Place du Port, 2 - Genève

N° des Trams : 1, 2 et 5 Téléph. 42-16

École supérieure de coupe-couture

Mme Fontana, r. Croix-d'Or, 29

Concession exclusive pour Suisse française et zone, ayant seule le droit de faire diplômer ses élèves de l'Ecole Guerre de Paris. Coupe

pour dames. Coupe des corssets. Lingerie. Vêtements enfants. Modes. Moulage perfectionné. Vente patrons.

Mme DUPASQUIER-BRON

EN TOUS GENRES POUR

BUREAUX, SOCIÉTÉS, etc.

CAOUTCHOUC

Exécution prompte et soignée

IMPRIMERIE GESSLER, SION

## L'Ouvrier et les Veillées des Chaumières

H. Gautier, éditeur 55 quai des Gds. Augustin, PARIS.

Journaux illustrés paraissant 2 fois par semaine.

En vente dans les librairies et les gares: 5 Ct. le numéro.

Abonnement d'un an 7 francs.

## Pour avoir des œufs

nourrissez vos poules avec le nouvel



le meilleur qui se fabrique actuellement.

25 kg. 11 frs. 10 kg. 5 frs.

100 kg. 40 frs. 50 kg. 21 frs.

FRANCO toutes gares C. F. F.

de la Suisse romande et Haut-Valais, contre remboursement.

GRAINES MELANGÉES au plus bas prix.

PARC AVICOLE, SION

## A CRÉDIT!

Les marchandises sont vendues avec un premier versement de dix francs aux grands magasins

## Frankenstein-Meyer

BERNE, Boulevard extérieur 35

Grand choix en tissus, confections pour dames, hommes et enfants, chaussures lingerie, trousseaux. Lits de fer, ameublements en tous genres, voitures pr. enfants au même prix que partout au comptant. Nombreuses succursales en Suisse et en France. La maison de Berne compte plus de 3500 abonnés.

Demandez la Feuille d'abonnement à Berne.

## Goître

et toutes les grosseurs du cou, même les plus anciennes disparaissent par notre cure anti-goitreuse, qui se compose de Baume anti-goitreux pour frictions et de Pilules anti-goitreuses.

Prix du Baume: 1.50 fr. le flacon d'essai, 3 fr. le flacon pour la cure.

Prix des pilules: 1 fr. la boîte d'essai, 3 fr. le flacon pour la cure.

Pharmacie Centrale, MODLER & MADLENER, 9, rue du Mont-Blanc, GENEVE.

## Abonnez-vous au

„Journal et Feuille d'Avis du Valais“

## IMPRIMERIE GESSLER

RUE DE LA DENT-BLANCHE | SION

ACTIONS	STATUTS
FACTURES	JOURNAUX
BROCHURES	AFFICHES
CATALOGUES	PROGRAMMES
Cartes d'adresses	Têtes de lettres
Memorandums	Circulaires
Enveloppes	Faire-part
Registres	Tableaux
Chèques - Traités	Cartes de Visite
Brochures	Etiquettes de vins
Pri-courants	Travaux pr. administrations
Menus - Volumes	etc.

Travail prompt et soigné

PRIX TRÈS MODÉRÉS

## Polysulfures Alcalins

marque „TIOPOL“

Le meilleur remède contre l'acariose

Dose: 3 à 5 kg. par 100 litres d'eau, avant la pousse de la vigne. Vente en récipients de 50, 25 et 5 kg. — S'adresser: Agence agricole Dumur & Honegger Longemalle, 16, GENEVE.

## Le cheval

Nous courions pendant un couple d'heures, après quoi j'entendis distinctement le bruit d'une eau courante.

— Quand on a soif, c'est le bruit le plus joyeux de la création.

Nous accélérâmes l'allure, et par un défilé sauvage, nous parvînmes dans une gorge profonde, un canon pour tout dire, au fond duquel coulait un magnifique torrent, un de ces torrents durables qui finissent en rivières. Par chance, la partie du canon où nous nous trouvions recevait en plein l'éclairage de la lune. Nous pûmes donc, sans trop d'encombre, aller jusqu'au bord de l'eau et avaler tous trois une bonne pinte d'eau glacée.

Après quoi, je songeai au gîte. Je m'aperçus vite que le cheval boitait y songeait comme moi. Il filait délibérément à travers les blocs, il s'orientait comme un fauve en quête de sa tanière. Nous courûmes ainsi quelque temps, puis je me vis sur une sorte de plage que surplombait un énorme pan de roc.

— Hallo! fis-je, est-ce ici l'hôtellerie?

Le cheval s'était arrêté et semblait résolu à prendre enfin son repos. Tousjours sous l'empire de mes superstitions, j'obéis à sa volonté. Je descendis de selle, installai les deux bêtes dans une anfractuosité et examinai le paysage. Gentlemen, j'avais bon œil, je possédais aussi l'expérience du sol, et je ne fus pas longtemps à découvrir, à la lueur pâle de la lune, que je me trouvais dans un placer, et un placer d'or encore!

Dans le moment, continua T.-J. Marfield en allumant un manille gros comme une an-

doille, je me figurais que cette bête boiteuse avait appartenu à un sorcier. En y réfléchissant, je compris qu'altérée, elle m'avait simplement conduit vers un endroit où elle s'était abreuvée auparavant, puis à un gîte où elle avait dormi. Elle n'en avait pas moins fait ma fortune, elle me transmettait la découverte du pauvre diable que je m'étais abstenu de fouiller et qui devait être coulé de pépites...

Depuis je n'ai eu que de la chance. Le placer m'a fourni quatre cent mille dollars. Le pétrole m'en a donné deux millions, et le coton m'a mené à la hauteur de dix millions de livres. C'était seulement pour vous dire que la fortune tient parfois à des circonstances minuscules: si je n'avais pas eu pitié d'un cheval, ce qui, après tout, est un sentiment assez ridicule, je serais peut-être aujourd'hui un pitieux boutiquier ou un pauvre bougre d'employé assis derrière un grillage, comme un ours de ménagerie.

J. H. Rosny.

## Le choix d'une carrière

Dans le « Schwizerhusli » M. Oscar Hohn, ingénieur, a publié sur ce sujet, un article infiniment intéressant, dont nous croyons utile pour nos jeunes citoyens de reproduire l'essentiel.

C'est, en effet, au début de chaque an que notre jeunesse se trouve, à l'entrée de la vie pratique, en présence du choix d'une carrière.

Une vocation, dit notre auteur, ne doit pas seulement nous procurer le moyen de gagner

notre vie. Elle a un but plus élevé. Elle doit, pendant toute notre activité professionnelle nous maintenir dans le bonheur et dans la joie de vivre.

Chaque enfant est entraîné dans une direction spéciale; il a des capacités particulières. L'instinct qui est en lui, ses inclinations le poussent à développer ses talents prédominants. S'il y parvient, il est heureux.

Le travail que nous avons choisi comme carrière doit donc être notre plus chère occupation. Il ne doit pas être un mal nécessaire qui nous engage, pendant les courtes heures de loisir, à chercher des compensations dans des activités plus plaisantes: le sport ou le déassement dans une société ou à l'auberge.

Comment doit s'effectuer le choix d'une carrière? Trop peu de jeunes gens ont assez d'indépendance pour suivre, de leur propre chef, leur aspiration intérieure. Beaucoup ne font leur choix que d'après les désirs et les conseils de leurs parents. Or, beaucoup de parents ont la conviction qu'un fils de paysan ne peut être paysan à son tour pas plus qu'une fille d'artisan ne peut rester artisan. Ils croient que seule une profession plus élevée que celle du père assurera le bonheur de son fils, ce qui est une conception fautive.

D'autres jeunes gens choisissent simplement la profession de leur père, d'un parent ou d'un voisin parce qu'ils en recueilleront la succession; d'autres encore se contentent d'imiter leurs camarades. Très souvent, on se demande uniquement: Quelle est la carrière qui procurera à mon enfant le meilleur revenu? D'autres jeunes gens enfin, en raison du développement trop unilatéral de leur intelligence, sur les bancs de l'école, ne veulent

devenir que mécaniciens ou électriciens ou bien fonctionnaires, commerçants ou savants. Mais beaucoup d'individus sont mécontents de leur sort parmi les écrivains et les fonctionnaires?

Si le choix d'une carrière s'effectue dans ces conditions, c'est un pur hasard si notre profession nous donne vraiment satisfaction. Un choix judicieux doit être fait sur d'autres bases.

« Mon cher jeune lecteur, ne te demande pas tout d'abord quelles sont les professions à choisir, mais quels sont tes propres capacités. La connaissance de ta personnalité est la première notion à acquérir pour réussir dans la vie. Apprends donc à te connaître. As-tu une bonne mémoire? es-tu calculateur? as-tu un jugement clair? Sans te tromper toi-même, tu peux répondre judicieusement à ces questions. Au surplus des attestations scolaires ou tes parents te donneront des indications à ce sujet.

Si tu n'as pas ces qualités à un haut degré, ne te désol pas. Tu possèdes d'autres dons.

Quelle est ton adresse manuelle? As-tu la main légère ou es-tu malhabile aux travaux manuels? Te sens-tu capable de manier des outils, des instruments, des matériaux? Il est très important de savoir si tu possèdes ces aptitudes. Si tu n'as pas fixé, toute l'expérience. Utilises tes loisirs à rendre des services à la cuisine, dans le ménage, au jardin, à la campagne. Recherche des leçons d'art manuel. Regarde autour de toi ce que font les ouvriers du voisinage. Visite les expositions, observe les devantures de la ville ou du village. »

Bref, notre auteur recommande de profiter

de toutes les occasions pour découvrir quels sont vraiment les capacités du jeune homme. Un retour en arrière vers le passé, vers la première enfance peuvent fournir de précieux renseignements.

Cette évocation du passé permettra également d'établir si l'enfant a vraiment de la fantaisie et des inspirations originales ou s'il ne sait qu'imiter autrui. Il s'agit encore de savoir si le jeune citoyen est en bonne santé, vigoureux et fort, s'il a une bonne oreille et bon œil ou s'il a eu des parents malades dont il a pu hériter de la faiblesse physique.

Après cet examen consciencieux de soi-même, il n'y a plus qu'à choisir la carrière qui correspond à ses capacités.

M. Hofn insiste sur le fait qu'un jeune garçon qui a donné d'évidentes preuves de son adresse manuelle doit choisir un métier manuel quand bien même il a fait des études secondaires, car c'est cette habileté qui lui donnera l'avantage sur autrui.

« As-tu les mains vigoureuses, es-tu fort et bien portant? Alors deviens agriculteur, maçon, charpentier, menuisier, sellier, serrurier, cordonnier, boulanger ou boucher. Si, à côté de cette habileté, tu as le don du dessin, de la peinture, l'amour de la nature, le goût de la fantaisie, deviens gypsière, relieur, lithographe, photographe, tailleur, coiffeur, tapissier, jardiner ou confiseur. Si tes aptitudes sont particulièrement prononcées, tu peux être peintre-décorateur, sculpteur, graveur ou doreur. Es-tu en outre, bon calculateur, aux idées claires et précises, deviens officier, horloger, mécanicien ou électricien. »

(A suivre)

sentait chez lui à son ancienne place, écoutant les bruits familiers; l'odeur chaude de la vapeur et de l'huile dilatait son cœur aussi bien que ses narines; des deux côtés, le paysage semblait fuir, fendu en deux par les roues de sa formidable monture. S'apercevant que les limiers gagnaient sur lui, il redoubla de vitesse. Mais tout à coup il renversa la vapeur devant lui le bras baissé du sémaphore indiquant que l'aiguille était ouverte... En un éclair il devina le piège. Ils voulaient le broyer là, sur l'aiguille ouverte; la destruction était inévitable; préférant lutter jusqu'au bout, il repartit comme la foudre en sens inverse; les deux locomotives, sur les deux voies différentes, se croisèrent sans s'arrêter. Un cri s'échappa de la horde poursuivante:

— Il s'arrête!... Il s'arrête! Attention, ne le laissons pas échapper!...

— Mais pas du tout!... Il revient. Il va nous croiser! Aux fusils! Aux fusils!

— Garde à vous! Il tire déjà!

Une parcelle de bois du cadre de la vitre venait de voler en éclats.

— Feul... feul...!

Les deux machines, à 200 mètres de distance, commençaient le duel terrible; coup sur coup, le bruit des balles ponctuait le tac-tac des roues; la terre tremblait. Les deux locomotives se dépassèrent au milieu d'un vacarme de jurons, d'injures, de coups de feu, crachant la poudre, la mort, se croisant avec la rapidité de l'éclair.

— Il est touché! Il ne peut aller loin! cria Delassey. Retournez! Il n'osera pas traverser Bonneville...

En effet, Dyke, ne pensant qu'à l'attaque et à sa cure de se défendre, s'étant retourné

ment exposé, et il avait reçu une balle dans la hanche; mais sans s'en inquiéter, il franchit le dépôt sous une grêle de projectiles et continua sa route. Une mort certaine l'attendait. Il songea de nouveau aux montagnes, ralentit la machine, recharga son revolver et sauta sur la route. Personne n'était en vue. Le fugitif s'enfonça dans un champ de blé appartenant à Quen Sabe et se dirigea vers une grange voisine, malgré que son sang commençât de couler jusqu'à sa chaussure. Deux hommes se trouvaient là; il leur ordonna impérieusement de lui donner un cheval.

Cependant, ses persécuteurs, exécutant la même manœuvre, avaient sauté à bas de leur machine et remontaient en selle. Delassey apercevant Peau-de-Daim s'empara de la jolie bête comme d'un bien retrouvé. Un autre chasseur vint augmenter la troupe: Behrman, qui courait, apprenant ce qui se passait. Les chiens donnèrent de la voix, et tous s'élançèrent à leur suite, en voyant un cavalier qui gravissait au grand galop la pente du chemin d'irrigation.

— C'est lui!... C'est lui!... Behrman, médiocre cavalier, saut et souffla sur son cheval, son cou gras débordant son col, son gros ventre sautant à chaque foulée de sa monture.

Soudain, ils poussèrent un cri: le cheval qu'ils ne quittaient pas des yeux venait de manquer des quatre pieds, roulant à terre avec son cavalier; l'homme se releva, mais il lâcha la bride et la bête affolée partit seule. Dyke regarda autour de lui; il vit se rapprocher le danger; les poursuivants redoublèrent d'ardeur; quelques minutes plus tard, le malheureux se trouvait acculé

contre le bas d'un rocher qui relève les ter-

res en cet endroit.

— Rendez-vous, Dyke dit le shériff; inutile de résister plus longtemps. Tout le pays est debout.

Dyke, le revolver braqué, ne gardait qu'une idée nette dans la tête: il mourrait, c'était inévitable, mais Behrman mourrait avant lui; il tenait son ennemi à dix pas, au bout de son arme. Il tira et la cartouche fit long feu.

Behrman, avec plus d'agilité que n'en faisait présager son énorme corpulence, se laissa glisser à bas de sa selle, et maintenant son cheval entre lui et l'ennemi, s'efforça de gagner le taillis. Dyke, fou de rage, tira coup sur coup, vidant son revolver; mais déjà la troupe était sur lui. Il se débattit en forcené, repoussant ses adversaires, des bras, des jambes, des pieds, de la tête, sa force colossale décaplée par la fureur. Un instant le shériff crut le voir leur échapper.

Behrman, à l'abri d'un gros arbre, surveillait le combat à distance respectueuse.

— C'est peut-être de l'obstination, mais ce n'est pas du bon sens!... disait-il d'un ton de grave déplaisir.

Enfin, 2 hommes, s'emparant des jambes du mécanicien, le renversèrent, tandis que deux autres maintenaient les bras; on lui passa les menottes. Il eut encore la force d'en servir comme d'une arme, et d'un coup formidable, ouvrit la joue de Delassey de la tempe à la mâchoire. Puis il eut une demi-syncope, dont on profita pour le hisser sur Peau-de-Daim; soutenu des deux côtés, il redescendit la colline. Une heure plus tard, il était sous les verrous à Visaglia.

Delassey et Behrman venaient les derniers. Tout en bandant sa figure endommagée avec son mouchoir largement taché de sang:

— Eh bien, capitaine! Nous le tenons! fit Delassey, triomphant.

— Nous le tenons! répliqua Behrman, sentencieux. Et de tous les hommes obsédés que j'ai jamais vus, celui-ci est encore le pire!

XII

Cette année-là, Osterman, ayant terminé sa moisson avant tous les autres ranchers, résolut d'organiser une chasse aux lapins. Comme le bal d'Annixter, ce serait une fête à laquelle prendrait part tout le pays et dont on se souviendrait. La chasse, commençant sur les terres d'Osterman, se poursuivait sur celles de Quen Sabe, encore non ensemencées, et se terminerait sur les coteaux, au-dessus de Broaderson-Creek, où on ferait rôti un porc tout entier.

Au jour dit, comme Harran et Presley étaient en train de seller leurs chevaux, ils entendirent Phelps, le chef des ouvriers, qui causait avec ses camarades.

— J'étais en ville hier, et j'ai entendu dire que Christian tente un procès à Ruggles pour ne l'avoir encore mis en possession de Los Muertos. On prétend que Delassey va en faire autant pour Quen Sabe... Christian soutient que, lorsqu'il a acheté la terre, on lui en a promis la possession dès après la récolte.

— Ce Delassey! fit un autre. Un va nupied pareil!... Cela n'a pas seulement de quoi se payer un bon cheval et ça se donne des airs d'acheter la terre d'Annixter, estimée à 6000 dollars! Du toupet, tout de même!

Damnés coquins! S'ils croient que le monde ne voit pas leur jeu, et que c'est Behrman qui tire les ficelles! Patience! Leur tour viendra de trinquer, ou il n'y a pas de justice en ce monde!...

— Comme le railway peut-il faire quoi que ce soit avant la décision de la cour de Washington? demanda Presley en s'éloignant avec son compagnon.

— Parce que ni le Gouverneur ni Annixter n'ont fait appel, et qu'ils ont perdu par défaut... Mais peu importe! Qu'ils viennent un peu se froter à nous!... Qu'ils viennent... et ils trouveraient 600 rifles prêts à les recevoir. La ligue ne s'endort pas! fit fièrement Harran.

Tout en trotant sur la route, ils rejoignaient des groupes de cavaliers, des buggys, des carrioles, des charrettes, toutes sortes de véhicules se dirigeant vers la ferme d'Osterman; tous les ranchers en habits du dimanche entendaient prendre part à la fête. Hoden conduisait sa famille, son fusil à côté de lui.

— Attention, Bismarck, les gardes ne vous laisseront pas tirer, fit Presley en passant.

Mais en parlant, il tenait ses yeux attachés sur le beau visage de Minna, la fille aînée des Hoden. Celui-ci eut un gros rire.

— Je me fiche des gardes, je tirerai quand même, fit-il jovial.

Les deux jeunes gens dépassèrent la carriole. Presley gardait dans les yeux l'image de Minna en robe de jaconas rose et grand chapeau de paille, avec ses lourds bandeaux d'un noir bleu, son teint mat, ses lèvres rouges et ses yeux étranges, à la nuance indéfinissable; une belle fille, traînant toujours plusieurs amoureux à sa suite et sur qui on racontait beaucoup de choses.

(A suivre)